



Besançon, le 4 octobre 2006,

## Généralités

Le championnat UFOLEP 2006/2007, organisé en collaboration avec l'Association Française de Floorball, va se dérouler sur 3 tours où chaque équipe rencontrera au moins une fois chaque adversaire.

Le calendrier définitif sera finalisé et distribué le plus rapidement possible.

### Les dates des tours sont prévues :

**1<sup>er</sup> tournoi - 2 et 3 décembre 2006 à Besançon**

**2<sup>ème</sup> tournoi - 20 et 21 janvier 2007 à Orléans**

**3<sup>ème</sup> tournoi et finale – un week-end en mars ou avril 2007 à Paris** (dates en attente de confirmation)

En plus du championnat, **un rassemblement national UFOLEP aura lieu les 19 et 20 mai 2007 à Hauteville (01)**. Ce rassemblement sera un événement **réservé exclusivement aux clubs affiliés à l'UFOLEP** et indépendant du championnat UFOLEP 2006/2007.

Les équipes organisatrices se chargeront de réserver une salle de sport appropriée et de mettre à disposition des buts et un rink conformes au règlement de compétition.

### Inscription des équipes :

La limite d'inscription des équipes a été fixée au 15/09/2006.

Par son inscription, chaque équipe s'engage à participer à tous les tours du championnat national UFOLEP.

En cas d'impossibilité de participer à un tour de championnat, nous vous demandons impérativement d'en prévenir le GT-floorball au moins 14 jours avant la date du tournoi. Le GT floorball ajustera le programme des journées.

Les matchs de l'équipe qui ne participe pas seront déclarés forfait 10 : 0.

En cas de non-respect de cet engagement, une pénalité (financière ou autre) contre le club sera prononcée par la commission de discipline et/ou le GT-floorball. En cas de litige, le GT floorball tranchera en accord avec la commission de discipline.

Chaque équipe **doit déléguer avant le 30/10/2006 au moins 2 arbitres** (FIO ou équivalent – expérience d'arbitrage – validation acquis d'expérience). Si l'équipe manque à cette obligation, une pénalité de 15 euros lui sera infligée par match et arbitre manquant en fonction du planning (environ 5 matchs à

arbitrer pour la saison). Cette somme servira au déplacement des arbitres de remplacement et/ou pour le fond de la formation (déplacement des formateurs...). La somme sera gérée directement par le GT floorball.

Une formation des officiels (arbitre) FIO a été organisée à Besançon en juin 2006, il est possible d'organiser une autre formation s'il y a suffisamment de candidats intéressés (contactez Guy Jayme).

Un club peut inscrire des nouveaux joueurs en cours d'année (au plus tard 1 semaine avant le tournoi).

## Formule du championnat 2006/2007

Les 9 équipes sont inscrites au championnat de floorball 2006/2007 :

IFK Paris ; CUB Besançon, Speedhoc Rascasses (Marseille), Ericsson Vikings (Paris), Nordiques (Lille) ; PUC Paris ; Gladiateurs d'Orléans, CLAP Nantes, Les Pirates du Rhône (Lyon)

Le championnat va se dérouler sur 3 tournois, chaque équipe va rencontrer chaque adversaire dans la phase préliminaire.

Le classement de la phase préliminaire sera effectué selon la formule suivante :

- victoire 2 points
- match nul 1 point
- défaite 0 point.

En cas d'égalité des points, les critères suivants sont pris en compte, dans cet ordre :

1. différence de buts générale
2. nombre général de buts marqués
3. points particuliers (enregistrés lors des matchs entre les équipes à départager)
4. différence de buts particulière
5. nombre particulier de buts marqués
6. tirage au sort.

Les matches de la phase préliminaire durent 2x20 minutes. Le chronomètre ne tiendra pas compte des arrêts de jeu sauf :

- Un arrêt de temps accordé par l'arbitre
- Lors des 3 dernières minutes du match

En fonction des résultats de la partie préliminaire, les équipes vont se rencontrer en finale selon le planning suivant:

	Adversaire 1	Adversaire 2	durée	détails
7/8	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	2x20 min	Match intermédiaire
5/6	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	2x20 min	Match pour 5 <sup>ème</sup> place
8/9	perdant 7/8	9 <sup>ème</sup>	2x20 min	Match pour 8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> place
6/7	gagnant 7/8	perdant 5/6	2x20 min	Match pour 6 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> place
3/4	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3x20 min	Match pour 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> place
1/2	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3x20 min	Match pour 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> place

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> vont se rencontrer en finale pour devenir le champion de floorball 2006/2007.

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> se rencontrent lors d'une petite finale pour la 3<sup>ème</sup> place

5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> se rencontrent pour la 5<sup>ème</sup> place

Pour faire le classement 6<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> place, les rencontres suivantes seront mises en place :

1) match du 7<sup>ème</sup> contre 8<sup>ème</sup>

2) le perdant du match 7<sup>ème</sup> contre le 8<sup>ème</sup> va rencontrer le 9<sup>ème</sup> pour le match pour la 8<sup>ème</sup> place

3) Le gagnant du match 7<sup>ème</sup> contre le 8<sup>ème</sup> va rencontrer le perdant du match 5<sup>ème</sup> contre 6<sup>ème</sup> pour la 6<sup>ème</sup> place.

## **Organisation des tours de championnat**

Le GT floorball délègue aux clubs l'organisation des tours de championnat.

## **Infrastructure**

Les clubs mettent à disposition une salle de sport pour le samedi et le dimanche. Les frais pour l'utilisation de la salle sont à la charge des clubs qui organisent le tour du championnat.

## **Arbitres**

Les rencontres de ce championnat national seront arbitrées par des arbitres délégués par le GT floorball UFOLEP.

En accord avec les conditions fixées l'année passée 2005/2006, chaque équipe doit nommer au moins 2 arbitres et éventuellement un arbitre remplaçant. Les arbitres doivent avoir le FIO ou équivalent (expérience d'arbitrage). Le calendrier d'arbitrage sera fourni en même temps que celui du championnat.

Un club peut solliciter un arbitre d'un autre club avec l'accord des clubs concernés et à condition que cela ne crée pas un conflit d'intérêts dans les matchs arbitrés par ledit arbitre. Dans tous les cas, une inscription d'un arbitre doit être cosignée par l'arbitre et par le responsable d'équipe.

Si un club ne délègue pas un arbitre pour le match pour lequel l'arbitrage lui a été confié, il sera pénalisé à hauteur de 15 euros par match et arbitre manquant. Cette pénalité sera utilisée pour indemniser les arbitres qui arbitreront la rencontre et pour le fond de la formation (déplacement des formateurs ...) géré directement par le GT floorball. Les arbitres doivent être présent 30 minutes avant le match.

## **Assurance**

Les équipes non affiliés à l'UFOLEP sont obligées de souscrire une assurance responsabilité civile pour le club. L'affiliation à l'UFOLEP inclut cette assurance. La cotisation à l'AFF comprend également cette assurance (contactez Jerome Joaille pour les détails).

Pour les équipes non affiliées à l'UFOLEP, l'AFF doit délivrer une attestation pour chaque joueur (ou liste des joueurs avec les dates de naissance) certifiant que chaque joueur engagé dans le championnat est assuré pour la compétition de floorball pour des risques au moins équivalents à la couverture R2 de la licence UFOLEP.

Avant le match, chaque joueur sera obligé de présenter soit une Licence UFOLEP type R2, soit une attestation d'assurance, délivré par AFF, pour la compétition de floorball, dont le niveau de couvertures est au moins équivalent à la couverture R2 de la licence UFOLEP. Sans une licence UFOLEP ou carte d'adhésion à l'AFF (avec l'attestation d'assurance), le joueur ne pourra pas participer au championnat.

## **Frais**

### **Pour tous :**

Il n'y a pas de frais d'inscription au championnat pour les équipes.

### **A la charge des équipes invitées :**

Transport, repas et hébergement des équipes

### **A la charge des clubs organisateurs :**

- Frais de transport pour le rink (location camionnette, essence, péage, ...)
- Location de la salle de sport
- Frais d'organisation du tour

### **A la charge du GT Floorball:**

- Trophée
- Indemnisation forfaitaire des arbitres de remplacement délégués par la GT Floorball. Le forfait par match arbitré sera inférieur à la pénalité payée par le club qui n'a pas fourni d'arbitre afin de constituer un fonds en vue de la formation des futurs arbitres. Il n'y aura pas de dédommagement des arbitres délégués par les clubs dans le cadre du planning du championnat.

En cas de litige, le GT Floorball tranchera.

## **Règles de jeu**

Le championnat sera joué selon les règles de la fédération internationale de floorball IFF à l'exception des modalités définies dans ce document.

## **Rapport de jeu**

Chaque club doit remplir au plus tard 30 minutes avant le match la feuille de match, qui comprend numéro, nom et prénom du joueur. Cette feuille doit être signée à la fin du match par les deux capitaines d'équipes, par les arbitres et par le secrétaire du match.

Les arbitres doivent également être présent 30 minutes avant le match.

## **Secrétariat du match**

Le club organisateur est responsable d'organiser pour chaque match un secrétariat composé de 3 personnes, qui occupent les fonctions suivantes:

- 1 personne qui remplit la feuille de match (buts, assistes, pénalités)
- 1 personne pour chronométrer le temps de jeu
- 1 personne pour arranger le rink, si ce dernier est déplacé pendant le match.

## **Joueurs non-français**

Les équipes n'auront pas la possibilité de faire jouer des top-joueurs étrangers, qui passent un week-end de vacances dans la ville de compétition ou du club. Si un club désire engager un joueur étranger, qui est enregistré auprès d'une autre fédération nationale, ce dernier doit effectuer un transfert international selon les règlements internationaux en vigueur.

Les joueurs avec une nationalité étrangère, qui résident en France, ne doivent pas effectuer de transfert international.

## **Service des résultats**

Les résultats des matchs (éventuellement les statistiques des buts et passes décisives et les résumés des matchs seront publiés sur Internet (<http://cub.chez-alice.fr/fichiers/championnat.htm>) sur la base des feuilles de match, qui sont remplis pendant les rencontres.

## **Maillots de joueur**

Chaque équipe doit disposer d'au moins un jeu de maillots numérotés pour participer au championnat. Petit conseil: Contactez les autres équipes avant de commander vos maillots, afin de ne pas risquer une ressemblance des couleurs. Dans le cas de ressemblance, c'est l'équipe visiteur (marqué en deuxième position dans le planning des matchs) qui doit changer son maillot.

## **Commission disciplinaire**

Chaque équipe délègue avant 1<sup>er</sup> décembre 2006 (par email sur [cub1@tiscali.fr](mailto:cub1@tiscali.fr)) un représentant au sein de la commission disciplinaire, qui prendra des décisions - si nécessaire - pendant les tournois lors de cas disciplinaires (p.ex. faute grave d'un joueur ou comportement anti-sportif, etc.). Il serait possible de se faire substituer pour une session par une autre personne munie d'une procuration écrite du membre de la commission absente.

## **Entrée en vigueur**

Le présent règlement de jeu entre en vigueur le 4 octobre 2006. Des modifications peuvent être décidées en cours de championnat, si la majorité des clubs est d'accord.

Pour le GT Floorball,  
Jan LINTYMER

Pour l'AFF  
Archie KHODJAEV